

Le magazine de VOTRE commune !
GIVENCHY-EN-GOHELLE

Février
2024



Journal édité à l'initiative de la Commune de Givenchy-en-Gohelle

Mail : mairie@givenchy-en-gohelle.fr

Tél. : 03.21.60.90.90

- www.givenchy-en-gohelle.fr

S O M M A I R E

	Edito	3
	La parole aux associations	4
	En toute transparence	5
	Les festivités de fin 2023	6
	Les vœux 2024	9
	La sécurité avant tout	10
	Nouveautés à Givenchy	11
	Ça se passe à l'école	12
	Aménagements	13
	Info Zoé	14
	Infos pratiques	15
	Expressions libres	16
	Etat Civil	18
	Conseil Municipal	19



Mairie de Givenchy-en-Gohelle
 Place Raoul Briquet - Tél. : 03.21.60.90.90
 Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mairie@givenchy-en-gohelle.fr
www.givenchy-en-gohelle.fr



Médiathèque - Le Préau Livre
 Allée du 85ème bataillon des Nova Scotia Highlanders
 Tél. : 03.21.58.66.19
mairie@givenchy-en-gohelle.fr
www.givenchy-en-gohelle.fr

Chères concitoyennes, chers concitoyens, 2024 **une année encore plus solidaire !**

C'est avec une grande fierté et une profonde gratitude que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que maire de notre magnifique village. Nous avons la chance de vivre dans une communauté exceptionnelle, où la solidarité et l'entraide font partie intégrante de notre identité.

La solidarité est le ciment qui renforce les liens qui nous unissent en tant que voisins et amis. Elle prend tout son sens lorsque nous nous tournons vers nos aînés, nos concitoyens isolés ou ceux qui font face à des défis de santé. Ces membres précieux de notre communauté méritent toute notre attention, notre soutien et notre compassion.

En effet, nos aînés ont contribué de manière significative à l'histoire et au développement de notre village. Ils ont bâti les fondations sur lesquelles repose notre communauté aujourd'hui. Il est de notre devoir, en tant que villageois solidaires, de veiller à ce qu'ils puissent profiter de leurs années dorées dans la dignité et le bien-être.

Face à l'isolement, nous devons agir ensemble pour créer un environnement où personne ne se sente seul. La chaleur humaine, le simple fait de prendre le temps de s'arrêter et d'échanger quelques mots peuvent faire des miracles. Organisons des activités intergénérationnelles, des rencontres conviviales, afin de tisser des liens qui transcendent les générations.

Quant aux personnes qui font face à des défis de santé, elles ont besoin de notre soutien plus que jamais. Soyons à l'écoute de leurs besoins, offrons notre aide de manière désintéressée et créons un réseau de solidarité qui les entoure de réconfort et d'amour.

En ces temps où le monde peut parfois sembler éloigné, rappelons-nous que notre force réside dans notre capacité à nous soutenir mutuellement. La solidarité n'est pas simplement un mot, c'est un engagement, une action concrète qui embellit notre communauté et renforce nos liens.

En tant que maire, je m'engage en ce début d'année à encourager et à soutenir toutes les initiatives visant à renforcer la solidarité dans notre village. Je vous invite également, chères concitoyennes, chers concitoyens, à faire de même.

Ensemble, nous pouvons faire de notre village un endroit encore plus accueillant, bienveillant et solidaire.

Pierre Sénéchal
Maire de Givenchy
en Gohelle



La parole aux Associations

Lundi 22 janvier 2024, l'association de la Confrérie du vignoble de Givenchy-en-Gohelle s'est réunie pour son assemblée générale annuelle.

L'assemblée a débuté avec la présentation du rapport annuel par le président, Gilles Herf. Le rapport financier a ensuite été exposé. La rigueur de la tenue des comptes a permis d'obtenir le quitus de la part du commissaire au compte. Cet événement a aussi été l'occasion pour les vignerons passionnés

de partager leurs expériences, discuter des défis rencontrés et définir la voie à suivre pour l'année à venir.

Après le vote et la reconduction du bureau, les échanges ont continué autour du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un appel est lancé pour accueillir de nouveaux adhérents au sein de l'association. Toutes les bonnes volontés, novices ou expertes, sont les

bienvenues pour les différents travaux autour des vignes : taille, désherbage, vendange, ...

N'hésitez pas à venir prêter main forte à la confrérie et goûter la production de notre terroir... avec modération bien sûr !

Contact du président :

gilles.herf@gmail.com



L'Amicale Laïque est heureuse de vous communiquer ses prochaines manifestations à la salle Goudsmett :

Vendredi 8 mars :

Spectacle de théâtre avec la Compagnie du Ficus dans

"Bonne fête Suzette". Ouverture des portes dès 19h30

Samedi 9 mars :

Bal Folk avec le groupe de musique « Pirouette » dès 20h30

Dimanche 10 mars :

Pub irlandais dès 15h30



Un geste généreux pour Givenchy-en-Gohelle



Dans un geste empreint de générosité, Madame Emélie CUVILLIER née BOCQUET, décédée le 11 juillet 2023 à l'âge de 88 ans, a laissé un héritage qui marquera durablement l'avenir de cette commune.

Madame CUVILLIER qui avait perdu son époux le 22 Mars 2021, a ainsi légué une contribution

significative pour notre commune.

La commune s'assurera de l'entretien et du fleurissement de la sépulture des époux CUVILLIER. Ces prestations seront confiées à un prestataire.

"Nous sommes profondément touchés par ce geste généreux. Son engagement envers Givenchy

en-Gohelle se perpétuera à travers des réalisations concrètes.

Nous veillerons à ce que ces ressources soient utilisées de manière responsable et au bénéfice de tous nos concitoyens."

Pierre Sénéchal, Maire.



Le repas des aînés



Distribution des colis pour les petits...

...Et pour les grands !



Cette année, près de 200 colis ont été distribués à nos aînés. 135 sont venus directement chercher le leur à la salle du Conseil de la mairie, et ont pu déguster quelques gourmandises sucrées, accompagnées de la

boisson de leur choix. Les élus se sont également prêtés au jeu du Père Noël, en apportant directement les colis à domicile. Ils ont ainsi distribués plus de 65 colis en personne, pour le plaisir de tous !



La parade et la soirée
aux Jardins Serrier



La cérémonie des vœux, salle des fêtes Jules Goudsmett

Dimanche 14 Janvier 2024 : une équipe municipale haute en couleur



La sécurité avant tout

A l'école en toute sécurité... avec My Keeper

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est un dispositif obligatoire dans tous les établissements scolaires.

Il s'agit de mettre en place une organisation afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas de risque majeur : tempête, inondation, séisme, nuage toxique, accident nucléaire etc... mais aussi d'intrusion agressive jusqu'à l'arrivée des secours.

Des exercices d'évacuation ou de confinement sont régulièrement proposés aux élèves afin

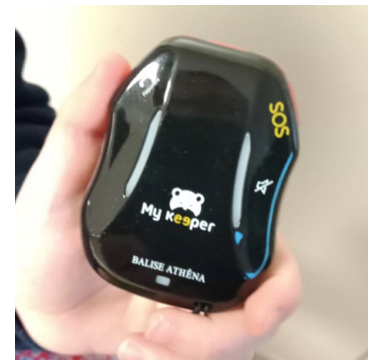
qu'ils s'approprient le dispositif et soient rassurés.

Il est donc très important que des moyens d'alarme et de communication pertinents soient mis en place dans l'établissement. Dès septembre notre école communale a été équipée d'un dispositif complet, performant et facile à utiliser : My Keeper.

Chaque enseignant possède une balise mobile qui permet en cas de problème de donner l'alerte reçue par tous ses collègues mais

aussi par les partenaires, d'une éventuelle mise en sécurité (mairie pour notre école) et surtout aux contacts d'urgence : police, gendarmerie, pompiers. Une alarme sonore et lumineuse a aussi été installée dans l'école.

Nos loupiots peuvent donc aller apprendre et jouer... en toute sécurité !



Avoir le bon réflexe peut sauver une vie !

C'est la raison pour laquelle les agents municipaux et les animateurs du centre de loisirs ont participé, en fin d'année, à une formation de secourisme (PSC1).

Celle-ci a été financée par la municipalité, et leur a été dispensée par l'association des corps des sapeurs pompiers de l'arrondissement de Lens.

La sécurité est primordiale !

Alors un grand merci aux participants .





Posez vos valises dans le Gîte « Histoire de Cœur », le temps d'un week-end, d'une semaine, pour un déplacement professionnel, ou même le temps d'un déménagement. Ce cocon est situé au cœur du village de

Givenchy en Gohelle, au calme, sans vis-à-vis et à proximité de toutes commodités.

Une jolie maison entièrement rénovée vous accueille, dans un style moderne et soigné, aux matériaux de qualité.

Pour tous renseignements :

www.histoire-de-coeur.fr

Tél : 06.10.43.83.34.

Christine et Frédéric



Le bien-être grâce aux énergies

On dit que le bouddha apporte bonheur et bien-être dans une maison.

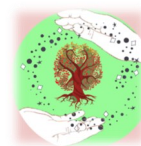
C'est sûrement pour cette raison qu'au 44 de la rue Jean Jaurès, Virginie HONORÉ l'a installé juste à côté de la porte d'entrée, comme une invitation à venir (re)trouver avec elle ce bonheur et ce bien-être.

En effet, après des fonctions d'éducatrice spécialisée et de conseillère en insertion, cette douce dame a choisi de devenir

énergéticienne, c'est-à-dire savoir utiliser les énergies et les fluides d'un organisme pour lui apporter un meilleur fonctionnement, soulager les douleurs du corps mais aussi de l'esprit : réduire l'anxiété, traiter la fatigue, agir sur les problèmes de peau, de digestion, de circulation sanguine, revitaliser le corps etc...

Chaque séance est adaptée aux besoins et demandes de chacun.

Un conseil : essayez !



Virginie HONORÉ

44 rue Jean Jaurès

6280 Givenchy-en-Gohelle

06.81.99.28.01

Site internet :

virginiehonore-energeticienne.fr



Auprès de mon arbre... !

Le 24 novembre 2023, nous avons participé à la plantation de deux arbres, un érable japonais Osakazuki et un érable japonais Sangokaku.

Pour cela, nous avons mis deux sacs de billes d'argile par pot, puis 1040 L de terre de bruyère chacun. Ensuite, les employés techniques de la mairie ont placé les arbres dans les pots, et nous avons de nouveau mis de la terre.

Les garçons de la classe de CE2 sont les parrains de l'érable Osakazuki. Il est connu pour avoir un feuillage rouge feu très

intense, brillant en automne, puis des feuilles vertes au printemps. Les filles sont les marraines de l'érable Sangokaku, qui a un bois rouge orangé pour le moment. Son feuillage particulier sera jaune orangé, ensuite vert, puis rose et enfin jaune en automne. Nous devons veiller sur eux, faire attention que les élèves ne tirent dessus avec leur ballon pendant la récréation ou ne les abîment pas. Nous allons les observer pendant 3 ans, les voir pousser, les mesurer, et observer leurs feuilles.

Nous sommes très contents et nous adorons nos arbres !



RC LENS dans les classes

Deux invités de marque sont venus écouter l'exposé des CM2 sur le RCL, Racing Club de Lens.

Eric SIKORA et Joachim MARX ont eu l'extrême gentillesse de

se rendre auprès des élèves, et d'écouter leur exposé.

Merci à tous deux pour votre intérêt pour le travail de nos loupiots !



Un champion Olympique à Givenchy !



1972

Les tristement célèbres Jeux de Munich



Végétalisation du cimetière

Protégeons la nature, allons vers des allées végétalisées.

Dans le cadre d'une gestion écologique des espaces publics, la commune de Givenchy en Gohelle met en œuvre l'engazonnement des allées du cimetière.

Depuis 2017, la commune s'est engagée contre l'usage des pesticides. Le retour de la nature accompagnée par l'implantation de mélanges fleuris participe à la protection des ressources en eau et crée un réservoir de biodiversité.

Depuis le 1^{er} novembre 2023, les allées du cimetière de Givenchy en Gohelle ont été engazonnées.

Travaux au cimetière



GIVENCHY
en Gohelle

**PROTÉGEONS LA NATURE,
ALLONS VERS DES ALLÉES VÉGÉTALISÉES**

Dans le cadre d'une gestion écologique des espaces publics, la commune de Givenchy en Gohelle met en œuvre l'engazonnement des allées du cimetière.

Depuis 2017, la commune s'est engagée contre l'usage des pesticides. Le retour de la nature accompagnée par l'implantation de mélanges fleuris participe à la protection des ressources en eau et crée un réservoir de biodiversité.

Aidez-nous à protéger la qualité de notre environnement.

UNE RÉALISATION... 

Renseignements en mairie

Concession en état d'abandon et/ou arrivée à échéance

Si vous ou votre famille possédez une concession qu'elle soit trentenaire ou cinquantenaire, vérifiez bien sa date d'échéance afin de ne pas oublier le renouvellement de celle-ci.

Pour cela présentez-vous à la mairie pour connaître les tarifs et faire connaître auprès du service votre décision.

Contact : 03.21.60.90.91 - mail : urbanisme@givenchy-en-gohelle.fr

Service Maguette Mobile Zoé

Un service qui nous permet de nous sentir moins seuls en cas de souci, de problème de transport et pour différentes raisons.

Tout le personnel de la mairie est très agréable, très serviable et aussi très efficace en toutes circonstances.

Grâce à ce service de la commune, je peux aller faire des courses et aller voir mon époux hospitalisé depuis fin août sans difficulté.

Mon époux et moi-même remercions sincèrement Monsieur le Maire et le Conseil Municipal qui nous aident dans les moments compliqués de la vie.

Grand Merci à Madame Defontaine pour le soutien qu'elle nous apporte

Simon et Irine
Rudzki

Si vous réservez la "Zoé" pour un rendez vous, Monique viendra vous chercher juste à l'heure prévue. Elle vous transportera en toute sécurité et avec beaucoup de gentillesse. C'est pratique quand on ne dispose pas d'autre solution. Merci infiniment.

M.D

Avoir demandé à la mairie (Monique Zoé)

plusieurs fois, pour me rendre en consultations à l'hôpital.

Et je la redemanderais à la prochaine consultations.

Mme Eamus Colette

givrechy-en-gohelle

Après avoir fait une formation Professionnelle sur le secteur de Lens et n'ayant pas le permis de conduire, j'ai fait Appel au Service de la Zoé, j'en suis extrêmement satisfaite par le service, la ponctualité et la Bonne H
Sonia

Je ne peux être que satisfaite par le service de conduite organisé par la commune de Givrechy-en-Gohelle, c'est un exemple qui devrait être suivi par de nombreuses communes, je profite de cette occasion pour remercier tout le personnel, de ce service, pour leur gentillesse et leur professionnalisme.



Nous apprécions beaucoup les services de la "ZOE" et surtout la disponibilité de sa conductrice

M.F et B.A.

Les solutions restaurations à Givenchy en Gohelle

Chaque soir de la semaine, des food-trucks s'installent sur la place de la mairie :

Lundi : PIZZA WILLY (midi et soir) - **Mardi** : (changement en cours) - **Mercredi** : Calou Pilé
Jeudi : French food burger - **Vendredi** : El Camion

LE PREAU LIVRE



HORAIRES :

Lundi : 14h30 - 17h30
Du mardi au vendredi : 10h30 - 12h
14h30 - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h
15h 16h
Dernier samedi du mois uniquement le matin



DECHETS ENCOMBRANTS

A partir du 1er Janvier, la déchèterie itinérante ne s'arrêtera plus dans la commune.

Pour vos encombrants, vous pouvez vous rendre dans les déchetterie suites :

- Avion : Rue de Vimy— ZI des 14 62210 AVION
- Souchez : Route de Carency—62153 SOUCHEZ
- Liévin : 2 rue Rudolph Diesel— 62800 LIEVIN



PIMMS

Le Bus France Services s'installe chaque

4ème vendredi du mois,

place de la Mairie, pour vous aider dans vos démarches administratives.

Sans rendez-vous, de 9 heures à 12 heures,
place Raoul Briquet.

Givenchy Naturellement

Et si nous prenions de nouvelles résolutions ?

Dans le prolongement de la toute récente Cop28,
la réflexion sur la décarbonisation, semble, pour notre groupe,
urgente !

Chacun d'entre nous à un rôle à jouer.

Comment envisage-t-on la décarbonisation collectivement
et/ou individuellement ?

Pourquoi pas calculer son empreinte grâce au site
nosgestesclimat.fr et agir pour la diminuer ?

Suite à nos rencontres 2023, notre groupe continuera
ses débats :

Jeudi 15 Février dès 18h30 Café de l'Érable

Thème abordé : Règles sur les pesticides à proximité
des habitations.

Nous sommes un des liens qui vous permet de porter à la
connaissance du maire et du conseil municipal, vos
doléances par le biais des questions diverses.

Lors du dernier conseil municipal, le maire a une nouvelle
fois manifesté sa volonté de nous exclure de toutes décisions.

Bernadette Camphin, Alain Dufresne et

Jean-Louis Wouts vous souhaitent une très bonne année

“décarbonée”!

Nous contacter :

givenchy.naturellement1@gmail.com

Facebook

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024 !

J'ai fait un rêve en ce début d'année. Un rêve que d'aucuns jugeront inaccessible ou utopiste : celui d'un peuple qui se souvient et qui de ce fait parvient finalement à vivre ensemble et en paix.

Je ne vous parle pas ici de souvenirs lointains ou qui seraient « trop vieux », juste de ceux que pourraient nous transmettre nos grands-parents, nos parents et nos réseaux sociaux. Ne pas oublier, comme disait Desproges, que « la sagesse populaire, on connaît. C'est elle qui a élu Hitler en 1933 ! ».

Les deux guerres mondiales, les atrocités et les massacres, les morts d'enfants et ce fameux slogan brandi tel un étendard « Plus jamais ça ! ». Ne pas oublier. Jamais.

Cela pour ne pas sombrer dans la folie.

« Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire » (Albert Einstein).

Voulons-nous être de ceux-là ?

Je ne sais toujours pas hiérarchiser les morts. Qu'ils soient Russes ou Ukrainiens, Israéliens ou Palestiniens, Soudanais, Ethiopiens, Yéménites... Ou simplement SDF. Les conflits armés sont stupides et ne reposent souvent que sur les égos de quelques dirigeants fanatiques. A contrario, les volontés politiques affichées dans notre pays provoquent, elles, consciemment, des morts. Cependant, comme nous sommes une « démocratie », celles-ci sont affichées honteusement comme « acceptables ». Les féminicides sont toujours au plus haut, le nombre de SDF morts dans la rue en 2023 est toujours très élevé (souvenez-vous du « plus personne à la rue »...), une hausse constante de la mortalité infantile et le pire ratio d'accidents du travail d'Europe donnent une image précise de l'état catastrophique des politiques menées.

Alors, même si notre Gouvernement a décidé de s'essuyer les pieds avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, il est toujours temps, pour nous, de nous souvenir. Il est temps pour nous de ne pas céder aux techniques bien rôdées d'insémination de haines et de divisions. Il est temps d'avoir conscience que reproduire les erreurs passées revient à ouvrir la porte au pire.

Alors, pour sortir de ce rêve, il n'y a qu'une solution : se réveiller !

Mettre fin au système qui a besoin pour perdurer que son armée d'esclaves désigne un autre que lui comme responsable de son malheur.

Enfin, tout n'est pas noir pour tout le monde, et quand c'est bien, il faut le dire. En 2023, les entreprises du CAC 40 ont versé 97,1 milliards d'Euros à leurs actionnaires. Et c'est incroyable ! Dans le même temps le nombre de SDF a dépassé les 330 000 et le nombre de personnes mal logées a dépassé les 4 millions ! Et là aussi, c'est incroyable !

Alors vive 2024 ! Et vive le vivre ensemble ! Et pour que cette année 2024 se déroule du mieux possible, je vous souhaite à vous et à vos proches une très belle année.

Et surtout bonne chance.

Noce de Mariage



25 Mars 2023...

Noces d'or de M. Claude VANDOMME et
Mme Annie VANDOMME KIND

Les Noces d'or sont un événement
important dans une famille.

50 ans de mariage symbolisés par l'or,
le métal le plus précieux.

Lorsque l'amour traverse les années,
il prend toute sa saveur.

Un bel exemple de longévité et
de bonheur partagé à suivre...

Etat Civil

NAISSANCES :

- Camille BUCHET le 11/09/2023
- Raphaël COILLIOT le 15/09/2023
- Gladys DELCOURT le 22/10/23
- Raphaël DEMESSENCE le 13/11/2023
- Ian MARCHAND FATOUX le 1/12/2023
- Niya LAAYOUN le 20/01/2024

MARIAGES :

- Benoit SAVARY et BAYARD Christine, le 19/08/2023
- Florian JANICKI et Mélanie CAUX, le 26/08/23
- Marius CAMBEFORT et Océane LANVIN, le 26/08/23
- Claude DUBOIS et Sylvie GOUBET le 30/09/23
- Bruno CAMUS et Carole AFFOLTER le 21/12/23
- Abdelkader CHARA et Cindy BARAN le 23/12/23

DECES :

- Raymond ARRONDELLE, le 1/11/23
- Marie HARDY-HULEUX le 17/11/23
- Christiane LIMOUSIN-MEY le 29/11/23
- Nadia PAPIS-LELEU le 2/12/23
- Edouard DUBOIS le 28/12/23

La Mairie vous relate les naissances dont elle a eu connaissance de la part des communes environnantes.

Si votre enfant n'apparaît pas dans la liste merci de vous rapprocher du service jeunesse de la Mairie,

Delphine CONSEIL 03.21.60.90.92



Séance du 19 septembre 2023

Approbation du procès-verbal du 09/06/23 *adoption avec 1 abstention* – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 *unanime* – Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent technique *unanime* - Classe de neige 2024 *unanime* – Remboursement exceptionnel d'un acompte pour la location de la salle des fêtes *unanime* - Désaffectation et déclassement des parcelles AE 180 et AD 950 *16 voix pour et 3 abstentions* – Cession de parcelles communales d'une superficie de 1ha 11a 57 ca au profit de la société Stempniak *Adoption à la majorité par 16 voix pour et 3 abstentions*

Séance du 19 octobre 2023

Approbation du procès-verbal du 19/09/23 *unanime* – Création d'un poste d'agent technique à temps non complet à 26h hebdomadaire *unanime* – Désignation d'un référent déontologue *unanime* – Actualisation des tarifs du centre de loisirs pour le prestataire du logiciel *unanime* – Voyage culturel au Luxembourg *unanime*

Séance du 6 décembre 2023

Approbation du procès-verbal du 19/10/23 *majorité par 16 voix pour et 3 contre* – Création d'un poste d'agent administratif à temps complet *unanime* – Adhésion au service de médecin du travail avec le Centre de Gestion du Pas de Calais *unanime* – Engagement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais pour la signature de la Convention Territoriale Globale *unanime* – Autorisation donnée au comptable public pour la correction d'erreurs comptables sur exercices antérieurs *unanime* – Accord de transfert de compétence à la CALL sur le schéma d'aménagement et de gestion des eaux et stratégie locale de gestion du risque inondation *unanime* – Acquisition de parcelles rue de l'égalité pour une superficie de 60a 63ca pour un montant de 62 970 euros *adoption à la majorité par 16 voix pour et 3 abstentions* – Don de 1 000 euros à la protection civile du pas de calais pour les sinistrés des inondations *unanime* – Budget commune 2023 décision modificative *adoption par 16 voix pour et 3 abstentions* – Projet de réalisation d'un monument relatif au crash d'un avion bombardier de la Royal Canadian Air Force en juin 1944 sur la commune *adoption par 16 voix pour et 3 abstentions* -Acceptation d'un legs au profit de la commune *unanime* – Amortissement des subventions d'équipement et décision modificative au budget commune 2023 *unanime*

Séance du 20 décembre 2023

Modernisation de l'éclairage des bâtiments communaux en LED pour un montant de 13 748.28 euros HT *unanime* – Extension de la salle des sports : évolution du programme de travaux avec phasage des travaux sur 22 mois et estimation du projet à 728 000 euros / autorisation de solliciter des partenaires pour des aides techniques et financières *adoption à la majorité par 16 voix pour et 3 contre* – Sécurisation du stade de football par l'installation d'une main courante pour un montant de 12 350 euros HT avec autorisation de solliciter une subvention à la Fafa *unanime*

Vous souhaitez adopter un COMPOSTEUR de déchets ?

Pas d'internet ?
Contactez la
mairie pour en
faire la
demande...

Rendez-vous sur le site :

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

Sélectionnez :

- réduire mes déchets
- compostage
- regardez la vidéo



info CALL au
03.21.79.07.90

